

RAPPORT D'ACTIVITÉ SIVOM

FOURRIÈRE
VIGNES
SDIS
CSAPA

2022



ÉCO-FOURRIÈRE
DES QUARANTE SOUS



SOMMAIRE

Carte d'identité	4-7
Que s'est-il passé en 2022 ?.....	8-11
Données budgétaires	12-13
Données administratives, juridiques et de commande publique	14-15

CARTE D'IDENTITÉ

VOCATION DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal à vocations multiples (SIVOM) est un syndicat dit "à la carte", composé de quatre sections : la section Fourrière (automobile et animale), la section Gestion des Vignes, la section SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la section CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

LA FOURRIÈRE

[40 COMMUNES ET 1 EPCI ADHÉRENT À CETTE SECTION]

Située à Poissy (78300), elle assure le gardiennage des véhicules faisant l'objet d'une réquisition d'enlèvement ordonnée par les services de police ou d'une donation des particuliers. Les véhicules sont remorqués par une entreprise de dépannage (Auto-Dépannage Val de Seine), couvrant l'ensemble des communes adhérentes. Elle compte 275 places de stationnement réparties selon deux critères : véhicules destinés à la revente par les domaines et les véhicules destinés à la destruction. Ces critères sont attribués par le "SI Fourrière".

La fourrière accueille également les animaux récupérés par les forces de l'ordre et déposés sur place. Une convention d'objectifs a été signée avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) qui s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens du refuge de Plaisir en vue d'accueillir et de faire adopter les animaux en provenance de la fourrière.

LES VIGNES

[2 COMMUNES MEMBRES]

Les communes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq adhèrent à la section « Gestion des Vignes » et participent, à parts égales, à son fonctionnement. Cette carte du SIVOM a pour compétence l'exploitation de 2 000 pieds de vigne de pinot noir sur une superficie de 1500 m². Elle est située sous la terrasse du Château de Saint-Germain-en-Laye et sur le rond-point Charles de Gaulle à Fourqueux.

Le vin issu des vignes de la terrasse est appelé "*Vin des Grottes*" et celui issu des vignes de Fourqueux est appelé "*Les bulles de Fourqueux*". L'échéancier des soins d'entretien de la vigne et la vinification sont confiés à la société Hédonia.20, tandis que les traitements et l'entretien sont pris en charge par le personnel des espaces verts de chacune des communes-membres.

LE CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

[16 COMMUNES ET 1 EPCI ADHÉRENT À CETTE SECTION]

Depuis 1988, le SIVOM participe financièrement au coût salarial d'un poste de secrétaire médicale.



40 COMMUNES

+ 1 EPCI

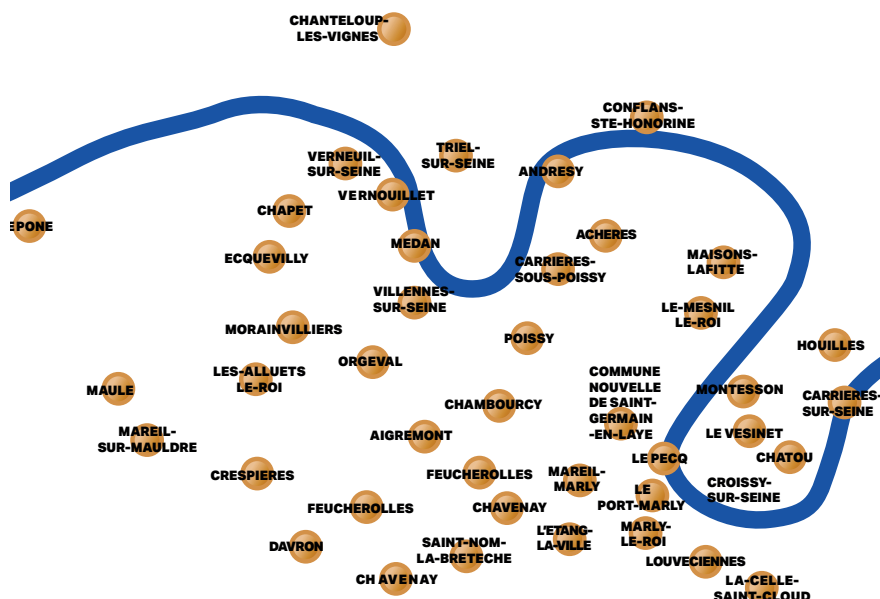
SIVOM MAISONS-MESNIL
composé des communes de
MAISONS-LAFFITTE et
LE-MESNIL-LE-ROI

- aux personnes en difficulté avec leur consommation de substances psychoactives ;
- aux personnes souffrant d'addiction(s) sans substance (jeux de hasard, internet, jeux d'argent, jeux vidéo, etc.).

- l'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale ainsi que l'orientation de la personne ou de son entourage ;
- la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives ;
- la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative (comprenant : le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion).

**[7 COMMUNES MEMBRES DU SIVOM ADHÈRENT
À LA SECTION CENTRE DE SECOURS
+ 1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNE*]**

LES COMMUNES MEMBRES

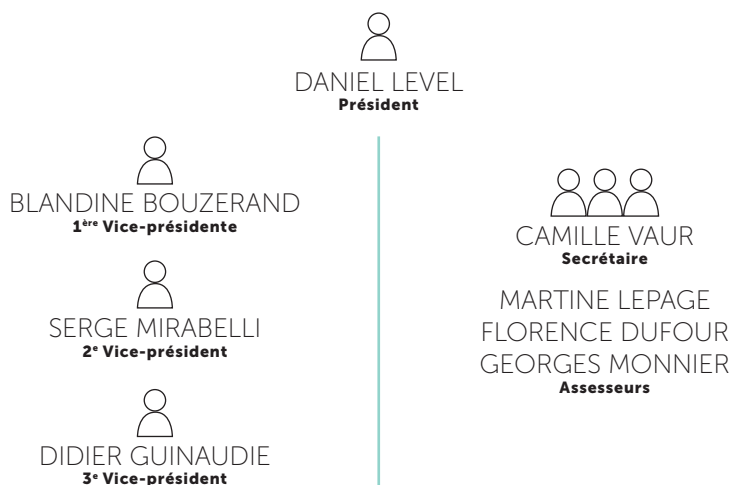


SIVOM MAISONS-MESNIL
composé des communes de
MAISONS-LAFITTE et
LE-MESNIL-LE-ROI
+ 1 communauté de commune

* 1 communauté de commune pour 3 communes adhérentes du SIVOM : Chavenay, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretèche.

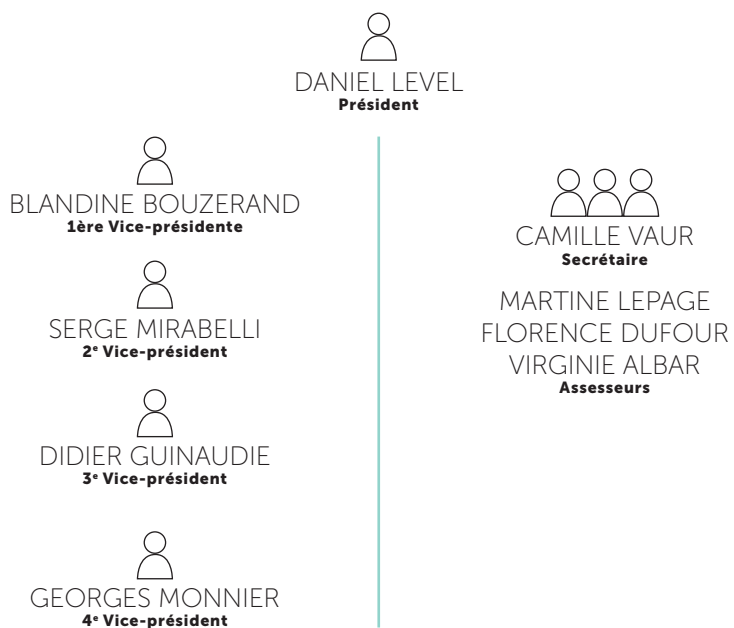
CARTE D'IDENTITÉ

Les membres du bureau syndical jusqu'au 9 juin 2022



> **166** NOMBRE
TOTAL D'ÉLUS
DONT 83 TITULAIRES

Les membres du bureau syndical à compter du 9 juin 2022



UNE MUTUALISATION EFFICACE DE RESSOURCES PILOTÉE PAR UNE MÊME DIRECTION GÉNÉRALE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une collaboration fructueuse en matière de mutualisation des moyens a été mise en place entre quatre syndicats intercommunaux Boucles des Yvelines.

Cette initiative novatrice vise à optimiser les ressources disponibles et à renforcer l'efficacité des services proposés aux citoyens.

Les quatre premiers partenaires engagés dans cette démarche sont :

- Le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP) ;
- Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSL) ;
- Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) ;
- Le Syndicat Intercommunal Valoseine.

En 2016, deux autres syndicats rejoignent cette dynamique de mutualisation :

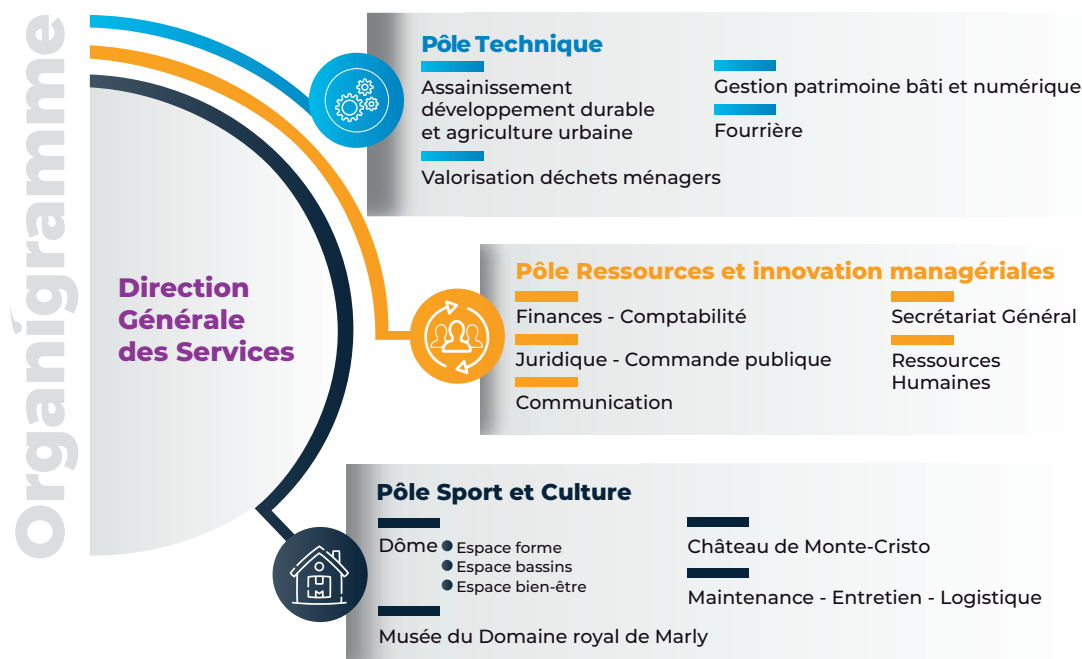
- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte-Cristo ;
- Le Syndicat Intercommunal pour la gestion du musée de Louveciennes Marly-le-Roi.

La mutualisation des moyens techniques et administratifs réunie sous la Marque UNILYS, demeure ainsi une source d'inspiration et de réussite pour notre communauté, témoignant de notre engagement collectif.



Frais généraux : **36 882 €**
Masse salariale : **158 427 €**
Soit un total de : **195 309 €**

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX BOUCLES DES YVELINES Des services mutualisés répartis en 3 pôles



QUE S'EST-IL PASSÉ ?

LA FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE

1/ L'ANNÉE 2022 AU QUOTIDIEN

LES VÉHICULES EN 2022 :

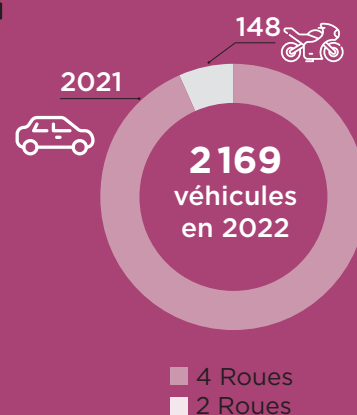
- **2021 véhicules 4 roues** sont entrés en fourrière, contre 1 609 en 2021, *soit une augmentation de 25,61 %*. Sur ces 2021 véhicules, 1 021 véhicules ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 50,52 %.
- **148 véhicules 2 roues** sont entrés en fourrière, contre 93 en 2021, *soit une augmentation de 59,14 %*. Sur ces 148 véhicules 2 roues, 46 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 31,08 %.

LES ANIMAUX EN 2022 :

- **184 chiens sont entrés à la fourrière**, contre 135 en 2021, soit une augmentation de 36,3 %. Sur ces 184 chiens :
 - 113 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 61,41 %
 - 58 ont été pris en charge par la SPA et autres associations, soit un taux de 30,98 %.
 - 5 euthanasiés (sur avis vétérinaire) et 8 déjà décédés à leur arrivée.
- **227 chats sont entrés à la fourrière**, contre 230 en 2021, soit une diminution de 1,3 %. Sur ces 227 chats :
 - 24 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 10,57 %.
 - 92 ont été pris en charge par la SPA, soit un taux de 40,53 %.
 - 8 euthanasiés (sur avis vétérinaire) et 103 chats sont arrivés décédés.
- **22 «autres» animaux (NAC : Nouveaux Animaux de Compagnie)**, contre 14 en 2021,
 - 13 ont été pris en charge par la SPA et autres structures.
 - 9 sont arrivés décédés.

2/ LES FAITS MARQUANTS

- Évaluation constante de la qualité du service auprès des communes membres.
- Actualisation du règlement sanitaire de la fourrière.
- Nouveaux partenariats : vétérinaire comportementaliste et vétérinaire d'urgence.
- Pose des 2 enseignes "Eco-fourrière des Quarante sous" (amélioration de la visibilité).
- 8 juin 2022 : inauguration de l'Eco-fourrière des Quarante Sous.



3/ LES OBJECTIFS POUR 2023

- Mise en place d'un local d'isolement pour les chiens malades (obligation réglementaire).
- Rédaction des nouveaux règlements intérieurs.
- Trouver de nouveaux partenariats avec des associations pour les animaux.
- Réflexion sur les axes d'améliorations d'aménagements du chenil.

LA SECTION « VIGNES »

1/ L'ANNÉE 2022 AU QUOTIDIEN

L'été 2022 a été une année exceptionnelle sans gel tardif, sans excès de pluie et avec des températures bien équilibrées durant la période végétative sur une grande partie du vignoble français. Notre météo locale a été aussi parfaite pour les vignes d'Île-de-France. Avec un programme de traitements standard, les 2 principales maladies (oïdium et mildiou) ont été maîtrisées sur le vignoble francilien et la production 2022 a été très abondante en générale.

Malheureusement, l'affaiblissement de la vigne du vin des grottes causée par les blessures antérieures de coupe-fil au pied, et le non-rajeunissement des pieds, ont entraîné une charge en grappes très faible. Une nouvelle attaque de mildiou fin juillet sur une partie de la parcelle, due à un programme de traitement bio insuffisant en termes de fréquence, a une nouvelle fois anéanti presque en totalité la production.

De l'autre côté, la vigne du rond-point Charles de Gaulle, plus jeune et plus facilement accessible, a été globalement en bonne santé. La charge en grappes importante comme les années précédentes et des traitements réguliers ont préservé la récolte. La qualité du raisin récolté et la teneur faible en alcool a permis de programmer une transformation en vin pétillant, comme en 2019.

2/ LES FAITS MARQUANTS

Pour mémoire en 2021, les 2 vignes du SIVOM avaient subi une attaque de mildiou destructive, due à un temps très pluvieux entrecoupé de journées chaudes. Comme pour l'oïdium, très fréquent dans notre région, le mildiou est un champignon microscopique dormant qui se développe sous certaines conditions climatiques. L'attaque de 2021 a multiplié la quantité de champignons du mildiou dormants et il n'est pas surprenant qu'en 2022 les vignes soient restées très sensibles à cette maladie.

En 2022, la vigne du rond-point Charles de Gaulle à Fourqueux, vendangée le 31 août, a donné une cuvée de 66 litres d'un vin Sauvignon et Cabernet-Sauvignon à teneur en alcool faible (10,4°), tout à fait adapté à être transformé en vin pétillant.





Pour le vin des grottes, le 2 août a été constatée l'attaque de mildiou sur une partie de la parcelle. Pour sauver ce qui pouvait-être sauvé, le SIVOM, en accord avec les communes du Pecq et de Saint-Germain-en-Laye, a réalisé en urgence un traitement non-bio, permettant de stopper la maladie sur le raisin.

Les vendanges ont eu lieu le 6 septembre. La quantité de raisin exploitable n'a été que de 65 kg, qui ont donné une quantité de jus de moins de 20 litres, due à des grains petits et peu juteux. La maturation du raisin étant fonction de la charge en grappes, la teneur en alcool potentiel était déjà élevée (~15°) début septembre.

Comme en 2021 il n'y pas eu de récolte de raisin du vin des grottes, il n'y a donc aucune bouteille, en 2022, du millésime 2021.

Avec la micro cuvée 2021 du rond-point Charles de Gaulle de Fourqueux, un peu moins de 25 bouteilles de 75 cl ont été remplies en 2022. Une vraie micro cuvée !

QUELQUES CHIFFRES :

■ Vin des grottes :

- Récolte 2017 : 423 litres, récolte 2018 : 365 litres.
- Récolte 2019 : 220 litres, récolte 2020 : 160 litres.
- Récolte 2021 : 0 litre et récolte 2022 : 20 litres.

■ Vin du rond-point Charles de Gaulles :

- Récolte 2019 : 90 litres, récolte 2020 : 20 litres.
- Récolte 2021 : 25 litres et récolte 2022 : 66 litres.

3/ LES OBJECTIFS POUR 2023

La vigne du contrebas de la terrasse du château se dégradant d'année en année, le SIVOM souhaite, dès début 2023, mettre en place un plan d'action pour inverser rapidement la tendance, en travaillant sur :

- La réalisation d'un chemin d'accès à la vigne, en accord avec le MAN (Musée d'Archéologie Nationale).
- La mise en œuvre de traitements plus adaptés.
- La maîtrise de l'enherbement.
- Le remplacement du palissage très dégradé.

LA SECTION « SDIS »

En 2022, le paiement des cotisations des communes membres de la section « SDIS » se fait toujours via le SIVOM. Le montant de ces cotisations pour cette année s'élève à 36,27 €/habitant.

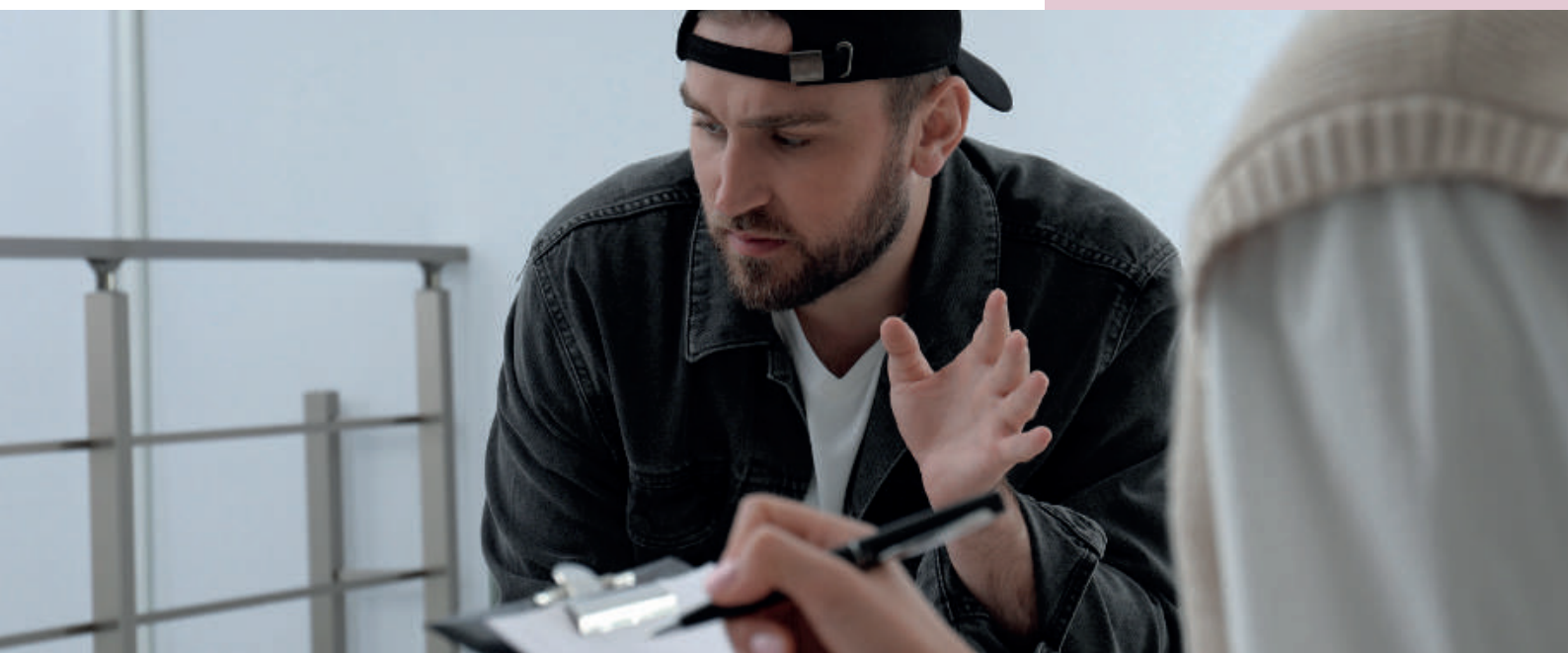
Le SDIS a appelé, en 2022, 3 296 241 €, soit une hausse de + 1,2 %.

Conformément aux termes des conventions de transfert avec le département, la charge financière du 13^e mois des sapeurs-pompiers professionnels présents au moment du transfert reste à la charge du SIVOM, tant qu'ils restent employés du SDIS des Yvelines. Cette charge diminue d'année en année, au fur et à mesure des départs à la retraite. Cependant, elle diminue moins vite que l'inflation sur les appels de fond du SDIS. En 2022, le coût du 13^e mois pour le SIVOM a été de 59 723 €.

LE NOMBRE D'INTERVENTIONS

7 318 interventions ont eu lieu sur les communes qui dépendent du SIVOM. Le détail des interventions par commune et par nature (Secours aux Personnes/SAP, Divers/DIV, incendie/INC, Risques Technologiques/RT, Accidents de la voie publique/AVP) est présenté ci-dessous :

	AVP	DIV	INC	RT	SAP
AIGREMONT	18	6	3	0	44
CHAMBOURCY	31	22	19	4	363
CHAVENAY	5	7	9	0	62
FEUCHEROLLES	21	7	11	3	133
LE PECQ	42	49	34	9	739
LE PORT MARLY	23	14	15	8	327
L'ETANG LA VILLE	11	12	11	3	198
MARLY LE ROI	36	53	35	9	982
SAINT GERMAIN EN LAYE	164	167	125	29	3005
SAINT NOM LA BRETECHE	29	9	15	4	207





LA SECTION CSAPA :

Les données globales de fréquentation CSAPA

FILE ACTIVE TOTALE CSAPA dont CJC	2021	2022
Patients	562	742
Entourage/parents	17	12
Total	669	754

En 2022, la file active totale étant de 754 usagers, l'activité est en augmentation.

La Consultation Jeunes consommateurs (CJC)

Le dispositif Consultation Jeunes Consommateurs s'est mis en place en 2003 sur Saint-Germain-en-Laye. Il a pour mission d'intervenir précocement dans le comportement addictif, auprès d'une tranche d'âge à risque (15/25 ans).

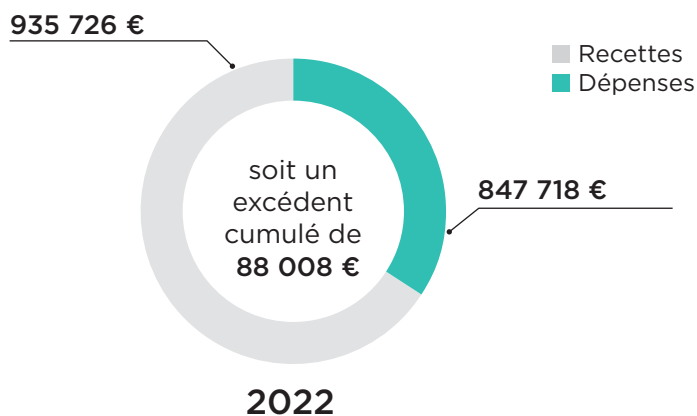
Le dispositif au fil des années s'est adapté aux besoins de la clinique, en prenant en compte l'entourage des jeunes, en accueillant des jeunes ayant de multiples consommations (écran, jeux vidéo...)

	2021	2022
Nombre de jeunes	73	65
Nombre d'entourage	2	5
TOTAL	75	70

Le nombre de jeunes accueillis en 2022 a diminué.

DONNÉES BUDGÉTAIRES

INVESTISSEMENT



En **investissement**, les principales dépenses concernent la finalisation des travaux de la nouvelle fourrière pour 828,5 k€. Une partie des travaux est financée par la Ville de Poissy, le reste à charge pour le syndicat est en grande partie couvert par la vente du terrain de l'ancienne fourrière au Paris Saint Germain.

PARTICIPATION DES COMMUNES SELON LES SECTIONS :

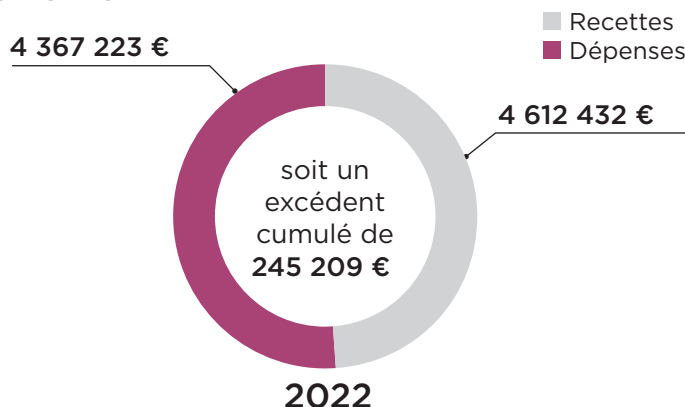
Section Fourrière =
0,67 € habitant

Section Vignes =
13 500 € commune

Section CSAPA =
0,18 € habitant

Section Centre de Secours =
36,27 € habitant

FONCTIONNEMENT



En **fonctionnement**, la section Centre de Secours pèse fortement sur les charges du syndicat. Il s'agit de financer la contribution des communes au SDIS 78, contribution calculée chaque année et pour laquelle le SIVOM fait office de simple collecteur.

Les réalisations de la fourrière sont en forte baisse (- 43 %) par rapport à 2021 pour atteindre 873 k€, principalement du fait d'écritures comptables en 2021 sur la vente du terrain de l'ancienne fourrière au PSG. Les charges à caractère général s'établissent à 389,5 k€, soit une hausse de + 42 % vs 2021. Il s'agit de la première année de fonctionnement de la fourrière dans ses nouveaux locaux : le coût d'enlèvement des véhicules pèse pour 51 % dans le total. La fourrière a retrouvé un niveau d'activité normal après une année transitoire à minima.

Les charges de personnel sont en baisse de - 12 % : vacance du poste de chargé d'opération de mars à décembre, et fin de la prestation de gardiennage de la fourrière provisoire. Elles représentent 40 % du total des coûts de fonctionnement de la fourrière pour 347 k€.

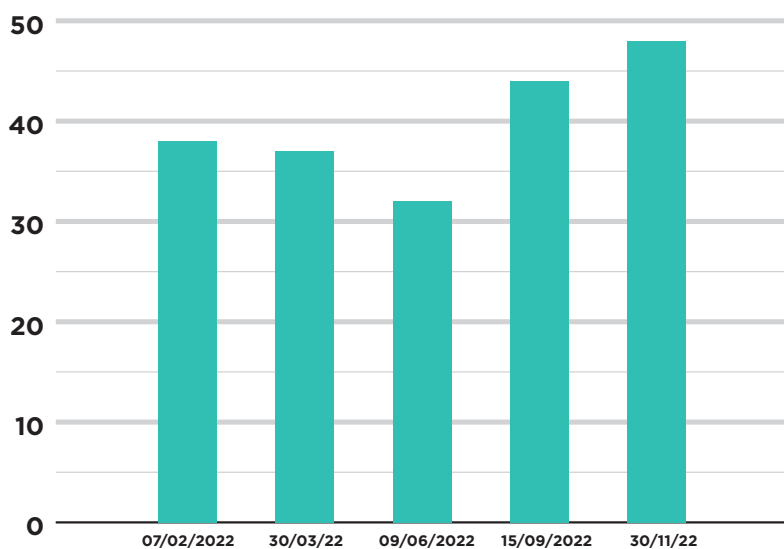
Les recettes propres sont en forte hausse (+ 40,2 %) après 3 années de baisse pour atteindre 502 k€ (reprise d'une activité normale après l'année de transition avec la fourrière provisoire).

DONNÉES ADMINISTRATIVES

COMITÉS / ACTES ADMINISTRATIFS

Nombre de comités	5
Nombre de délibérations	46
Nombre de décisions	33
Nombre d'arrêtés	11

Présents par comité SIVOM



DONNÉES JURIDIQUES COMMANDE PUBLIQUE



DOSSIERS JURIDIQUES

- Nombre de dossiers juridiques complexes ouverts : 7
- Nombre de dossiers juridiques complexes clos : 6



COMMANDE PUBLIQUE

- Nombre de procédures commande publique : 0
- Nombre d'avenants marchés publics : 11



DOSSIERS TRANSVERSAUX (UNILYS)

- Nombre de dossiers juridiques transversaux Unilys ouverts : 6
- Nombre de dossiers juridiques transversaux Unilys clos : 9



DOSSIERS MARQUANTS

- Mise en œuvre de la procédure de renouvellement de l'agrément préfectoral.
- Procédure de déclaration de créance relative à la liquidation d'une société de travaux.

Service gestionnaire

Hôtel de ville
16 rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 86 70 08 87
www.unilys.fr

